

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf.: CV/D60-2017

Séance du 28 septembre 2017 – Convocation du 19 septembre 2017

Compte rendu affiché le 6 octobre 2017 Présidente de séance : Valérie GLATARD Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents: Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Laurent BUFFARD,

Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Christine PERRIN, Tameur GUENNAT, Nadine DUPLOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Andrée MANGUELIN, Philippe BIRKER, Patrick RACHAS, Vincent

VIVO.

Absents représentés Hélène SORREL-DUNAND par Gisèle COIN ; Marc GRAZIANA par Xavier

LAURE; Michel HU par Michel MATHEY; Pascal NICOT par Sylviane

www.mairie-neuvillesursaone.fr

accueil@mairie-neuvillesursaone.fr

CARISSIMI.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	25
Exprimés	25

Objet : Approbation de la programmation 2017-2018 des Heures Des Découvertes

Dans le cadre de la politique éducative de la Ville et en application de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Neuville-Sur-Saône met en place le vendredi de 13h30 à 16h30 durant l'année scolaire un temps de découverte d'activités sportives, culturelles, scientifiques à destination de tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires publiques qui fréquentent l'accueil de loisirs. Ce service se dénomme "Heures des découvertes".

À ce titre, la Ville s'appuie sur les ressources associatives et les propositions de celles-ci pour organiser la programmation annuelle. Un appel à projets a été diffusé en fin d'année scolaire 2016/2017 pour permettre aux associations volontaires de faire des propositions. Lors de la commission Éducation du 6 juillet 2017, 6 propositions associatives ont été retenues. De plus, les intervenants municipaux de musique et de sport ainsi que des intervenants extérieurs participent aussi à la diversité du choix d'activités offert aux enfants comme décrit ci-dessous :

	Propositions accordées en commission éducation pour les écoles maternelles		
Туре	Nom	Structure	
Culturel	Musique	Mairie de Neuville-sur-Saône	
Culturel	Théâtre et chanson : création d'un spectacle	Mairie de Neuville-sur-Saône	
Culturel	Jeux	Mairie de Neuville-sur-Saône	
Sportif	Éveil sportif	Mairie de Neuville-sur-Saône	
	Propositions accordées en commission éducation p	our les écoles élémentaires	
Type	Nom	Structure	
Sportif	Gym, Gym urbaine, Trampoline	Neuville Gym	
Sportif	Escrime artistique	M.J.C	
Culturel	Manga	M.J.C	
Sportif	Roller	Lyon Roller Métropole	
Culturel	Échecs	Lyon Olympique Échecs	
Culturel	Les Souffleurs	L'Harmonie	
Culturel	Création d'un conte musical	Théâtre des bords de Saône	
Sportif	Atelier réparation vélo	Mairie de Neuville-sur-Saône	
Sportif	Karaté	Mairie de Neuville-sur-Saône	
Sportif	Athlétisme	Mairie de Neuville-sur-Saône	
Culturel	Théâtre et chanson : création d'un spectacle	Mairie de Neuville-sur-Saône	
Culturel	Radio	Mairie de Neuville-sur-Saône	
Culturel	Photographie	Mairie de Neuville-sur-Saône	
Culturel	Pour une alimentation saine et savoureuse	Mairie de Neuville-sur-Saône	

Téléphone: 04 72 08 70 00

Télécopie : 04 78 91 26 92

Ces activités complètent les propositions faites, au fur et à mesure de l'année par les animateurs permanents et les ATSEM impliqués dans l'organisation des heures des découvertes.

Parmi celles-ci, plusieurs projets spécifiques seront proposés:

- "À la découverte de ton patrimoine Naturel et historique" en partenariat avec le Groupe mycologique du Val de Saône, Neuville Histoire et Patrimoine.
- "Soyons solidaires et citoyens" en partenariat avec des associations et institutions autour de la découverte des droits et des devoirs des enfants, l'apprentissage des gestes de premier secours, des animations à l'hôpital de Neuville-sur-Saône, de la découverte des métiers de gendarmes et de pompiers.
- À la découverte de la médiathèque et des livres : animation lecture proposée sur une séance par la médiathèque Jacques Brel dans chaque école maternelle et élémentaire.

Il convient de conclure avec chaque association retenue une convention cadre de partenariat, jointe à la présente délibération et définissant leur intervention et leur engagement.

Les subventions allouées aux associations au regard des actions programmées sont indiquées dans le tableau cidessous et font l'objet d'une convention de financement annexée à la présente délibération et qui fixe les modalités de versement.

ASSOCIATIONS	Montant de la Subvention prévisionnelle 2017/2018 pour les heures des découvertes
M.J.C.	6 642 €
Théâtre des bords de Saône	2 350 €
Neuville Gym	4 192€
Harmonie	1 888 €
Lyon Roller Métropole	2 420€
Lyon Olympique Échecs	2 310 €
Total	19 802 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- OUÏ l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales.
- VU le Budget communal,
- VU le Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 portant sur l'organisation du temps scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires,
- VU le Décret n° 2014-457 du 7 mai 2014 portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires,
- VU le projet éducatif du territoire de la Ville de Neuville-Sur-Saône,
- VU l'avis favorable de la commission Éducation Enfance Jeunesse,
- CONSIDERANT la nécessité de mettre en œuvre des temps périscolaires le vendredi après-midi,
- VALIDE la programmation des heures de découverte 2017/2018 décrite ci-dessus?
- VALIDE l'attribution des subventions allouées dans le cadre de ce dispositif?
- AUTORISE Madame le Maire à signer les conventions de partenariat et de financement.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme, Neuville-Sur-Saône, le 28 septembre 2017 Le Maire, Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 04/10/2017

- Publication ou affichage le 05/10/2017

Valérie GLATARD, Maire.

ทริ